



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 11 mai 2024

### **Fin de la limitation de l'usage de l'eau potable sur les communes de Bouresse, Dienné, Lhonnaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes et Verrières**

Des analyses supplémentaires menées dans les communes de Bouresse, Dienné, Lhonnaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes et Verrières ont indiqué un retour à la normale en ce qui concerne la qualité de l'eau potable fournie.

À partir de ce dimanche 12 mai 2024, il sera possible de consommer à nouveau l'eau du robinet sans aucune restriction.

Contact presse  
Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers